

# ASSEMBLÉE DE L'ASSOCIATION DE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

## UN PORTRAIT DES ÉMOTIONS DES MÉDECINS AVANT L'ENTENTE DE PRINCIPE

NATHALIE VALLERAND

Photo : Nathalie Vallerand



Assemblée générale de l'AMORSL



Photo : AMORSL

Dr Marc-André Amyot et Dr Caroline Delisle

Le discours qu'a livré la présidente de l'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent (AMORSL), la Dr<sup>e</sup> **Caroline Delisle**, le 27 novembre dernier, lors de l'assemblée générale annuelle, décrit bien le désarroi ressenti alors par les médecins. « Quand nous avons pris connaissance de la Loi 2, nous avons été envahis par la colère et la tristesse. Quelle déception de voir les élus voter pour cette loi, soi-disant pour nous rendre imputables. C'est inacceptable que nos droits et notre autonomie soient ainsi bafoués. »

La Dr<sup>e</sup> Delisle a souligné que les médecins ne sont pas contre l'idée d'améliorer leur performance. Bien au contraire. « La performance nécessite cependant des ressources fiables, prévisibles et modernes. Ce que le réseau de la santé ne nous offre pas présentement. »

Les médecins sont également d'accord avec la rémunération par capitulation, a-t-elle ajouté. « Il va aussi falloir travailler sur l'accès aux soins. Mais la gestion du changement doit passer par l'engagement et la bienveillance. Je crois en une médecine humaine, et il faut préserver cela, malgré les distractions de la politique et la réglementation. » Des mots que les 78 médecins présents ont accueillis par une salve d'applaudissements.

Par ailleurs, la présidente de l'AMORSL a invité ses membres à attendre avant de mettre à exécution leurs plans de retraite hâtive ou de changement de pratique. « Pour vos patients, pour vos collègues, je veux vous dire que vous êtes importants et que

la partie n'est pas finie. » Comme on le sait maintenant, la suite lui a donné raison.

L'AMORSL et la FMOQ ont les intérêts des médecins de famille à cœur, a-t-elle aussi rappelé. « Il est normal de ne pas toujours être d'accord avec les décisions et les stratégies des organisations qui vous représentent. Mais le gouvernement serait gagnant à nous voir nous contredire. Votre responsabilité, c'est de nourrir les réflexions en parlant à vos délégués. »

### UNE SOURCE D'ESPOIR

Lorsqu'il s'est adressé à l'assistance, le Dr **Marc-André Amyot**, président-directeur général de la FMOQ, s'est montré plutôt optimiste. Il a qualifié de cordiale sa rencontre avec le premier ministre du Québec, **M. François Legault**, le 25 novembre dernier. « J'ai senti une ouverture de sa part. Il voulait s'entendre avec nous. Il était conscient que ce sont les patients qui seraient les plus affectés par la démotivation et le désengagement des médecins. Et il s'est dit prêt à modifier la loi s'il y a une entente satisfaisante pour toutes les parties. C'est un gain majeur. »

Les médecins dans la salle avaient besoin de cette lueur d'espoir, car plusieurs d'entre eux remettaient leur pratique en question. L'AMORSL a en effet mené un sondage auprès de ses 824 membres pour savoir s'ils envisageaient de modifier leur pratique en raison de la Loi 2. Sur 342 répondants, ils ont été 49,7 % à répondre « certainement » et 41,8 %, « possiblement ». Exercer à l'extérieur de la province ou du pays, devancer sa retraite, concentrer sa pratique en deuxième ligne et tenter un passage au privé étaient les solutions de rechange les plus populaires. Seuls 9,3 % des répondants ont signifié ne pas avoir l'intention de modifier leur pratique ou que c'était peu probable.

Maintenant qu'une entente de principe est conclue, il reste à voir si les médecins seront nombreux à revenir sur leur décision. ■

### ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'article du numéro de janvier 2026 sur le groupe de musiciens Doc Show. Il était indiqué que le Dr Martin Lemieux, le pianiste du groupe, exerce à l'urgence de l'Hôpital de Chicoutimi. Or, ce médecin de famille a plutôt une pratique en obstétrique dans ce même hôpital. Nos excuses.